N°215 JUIN 2024
Les Amis de la Terre France
DEPUIS 1971

ÉDITO

PAR KHALED GAIJI, PRÉSIDENT DES AMIS DE LA TERRE FRANCE

Le régime de croissance, capitaliste et productiviste, dévore quotidiennement le monde. Les gouvernements sont à son service au point qu'ils en deviennent les lobbyistes. Ils et elles n'ont pas ou peu agi pour le climat mais œuvrent tous les jours à le dérégler, nous en sommes les témoins.

Mais ne laissons pas l'enfermement sur soi et la sidération l'emporter. Faisons face à cette réalité. Il est de notre devoir de stopper cette machine infernale et de transformer le système, pour faire émerger des sociétés justes, solidaires et réconciliées avec le vivant.

Depuis plus de 50 ans, les Amis de la Terre résistent et se réinventent. Notre Assemblée Fédérale des 1 et 2 juin a été un moment de précieux débats pour nourrir la réflexion politique et stratégique sur l'avenir de la fédération et écrire nos objectifs pour les trois prochaines années.

C'est avec émotion que je vous informe que je viens de terminer ma sixième et dernière année de mandat au Conseil Fédéral des Amis de la Terre. Ce n'est pas pour autant que je compte prendre ma retraite, car je suis convaincu que la lutte pour faire advenir l'idéal des sociétés soutenables est prometteuse et pleine d'espoir. Pendant ces six années, les Amis de la Terre ont obtenu 23 victoires majeures pour l'écologie et la justice sociale. Ces victoires, qui nous permettent d'entrevoir la lumière au fond du tunnel, n'auraient pas existé sans votre engagement et votre détermination. Et pour cela, je vous remercie sincèrement. Poursuivons la lutte ensemble, car c'est ensemble que nous parviendrons à changer le système et transformer nos vies. Je vous souhaite une très bonne lecture. ▪

EN CHIFFRES

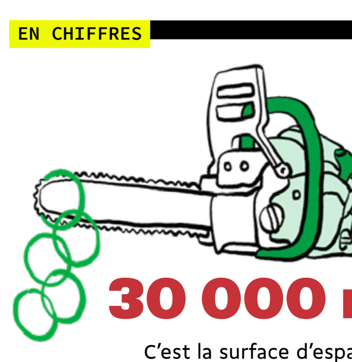

30 000 m²

C'est la surface d'espaces verts détruits à cause du chantier d'une piscine olympique à Taverny, dans le Val d'Oise.

x 426

C'est l'écart de salaire entre le PDG de Carrefour et celui de ses salarié·es.

460 millions

C'est le nombre de tonnes de plastique produit chaque année dans le monde (avec un taux de recyclage à moins de 10 % à l'échelle mondiale).

PAR CAMILLE GRANDPERRIN / LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

DU CÔTÉ INTERNATIONAL

Les Amis de la Terre Philippines en visite en France !

Fin avril, nous avons rencontré Daysheelyn Anne Brillo, professeure et avocate aux Amis de la Terre Philippines. Daysheelyn est lauréate de l'Initiative Marianne, un prix du Ministère des Affaires Étrangères récompensant le travail de défenseurs des droits humains. Elle œuvre pour la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones, et pour des réformes garantissant l'accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains et de catastrophes environnementales.

Daysheelyn a notamment publié un article aux Presses Universitaires de Cambridge, dans lequel elle raconte la bataille juridique de travailleurs philippins dans le secteur de la banane, exposés à des substances chimiques utilisées par les filiales de sociétés transnationales opérant aux Philippines. Elle y dénonce les insuffisances du cadre législatif philippin pour prévenir et condamner ce type de pratiques.

Une rencontre très stimulante pour la poursuite de notre combat contre l'impunité des multinationales, qui nous a permis de resserrer les liens entre les associations membres de la fédération internationale des Amis de la Terre. ▪

PAR ROLAND LEGROS / LES AMIS DE LA TERRE LANDES

DU CÔTÉ DES GROUPES LOCAUX

Les Amis de la Terre Landes vent debout contre le Grand Projet du Sud Ouest (GPSO)

Aux côtés d'associations d'Aquitaine et d'Occitanie, nous nous mobilisons contre le GPSO (Grand Projet du Sud Ouest), visant à relier Toulouse et Dax à Paris par LGV, via Bordeaux. Cela fait presque 20 ans que nous démontrons qu'une voie classique (et non une LGV) aurait suffi et que ce projet au coût pharaonique (14 milliards d'euros) est bâti sur un tissu de mensonges et des études approximatives.

Alors que le financement du projet devrait incomber à l'État et à l'Europe, il est imposé aux contribuables locaux, à travers les collectivités qui doivent prendre en charge 40 % du coût du projet, et par conséquent aussi en absorber les surcoûts. Alors que nos élus locaux affirmaient que l'Europe finançait 20 % du projet, elle ne finance en réalité que 0,43 %. Ce sont donc les collectivités qui absorbent les manquements de l'État et de l'Europe. Elles financeront l'Établissement Public Local (EPL) créé pour gérer le projet, mais aussi le futur tronçon reliant Dax à la frontière franco-espagnole. Pour les soulager, trois taxes ont été créées et sont perçues sur les taxes foncières, sur les entreprises relevant de la CFE (cotisation foncière des entreprises), ainsi que sur la taxe de séjour. Autrement dit, ce sont les résident·es situé·es à moins d'une heure d'une gare du GPSO qui paieront le prix fort. Une forte mobilisation citoyenne est en place. ▪

L'ACTU DU TRIMESTRE

PAR ANNA-LENA REBAUD / LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

Aux Amis de la Terre, le début du mois d'avril a été marqué par la publication d'un rapport d'expertise sur le gaz fossile. Page à page, il détaille les impacts de cette énergie fossile sur le climat et la santé, et explique en quoi elle représente une menace à la souveraineté énergétique de la France. Plus encore, le rapport décortique le rôle clé joué par la France dans le développement de l'industrie gazière à l'échelle internationale.

Un fort coût climatique, sanitaire et économique

En raison des fuites de méthane (un gaz à effet de serre 84 fois plus puissant que le CO_2 sur 20 ans) qui ont lieu à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement, le gaz contribue aux dérèglements climatiques bien au-delà des émissions dues à sa combustion. Par ailleurs, les importantes fluctuations du prix du gaz, liées aux chocs géopolitiques, représentent un coût économique et social majeur pour la France. En 2022, 46,7 milliards d'euros ont été déboursés par la France pour importer du gaz, avec les répercussions que l'on connaît sur l'inflation et le budget des ménages.

Enfin, l'industrie du gaz ne peut être dissociée des risques qu'elle fait peser sur la santé des populations riveraines des sites d'extraction : risques accrus de cancers, d'asthme, de malformations, de problèmes cardiaques... Sans parler des expropriations massives causées par les projets d'infrastructures gazières, et la privation des moyens de subsistance qui en découle. Contrairement à ce qu'elle prétend, l'industrie gazière n'œuvre en rien au développement des pays producteurs, bien au contraire. Ce sont les entreprises exploitantes – majoritairement occidentales – et une minorité dirigeante qui captent les bénéfices et, à l'aide de montages financiers complexes, reversent le moins possible aux pays producteurs, en alimentant au passage des schémas de corruption.

L'auto-sabotage, ou la dépendance fabriquée

La France est le troisième plus gros consommateur de gaz fossile de l'Union européenne, ce qui rend notre système énergétique très vulnérable en cas de fluctuation du prix du gaz ou de problèmes d'approvisionnement. Nous payons cette dépendance au prix fort, comme l'a prouvé la crise énergétique aggravée par l'invasion russe de l'Ukraine. En effet, suite à l'invasion de l'Ukraine en 2022, pour tenter de se passer des importations de gaz russe, l'UE s'est massivement tournée vers le GNL (gaz naturel liquéfié). Or, nous importons ce GNL aussi depuis... la Russie. Un nonsens qui interroge sur la dépendance énergétique de la France à des régimes autoritaires, alors que les importations françaises de gaz qatari vont croissant.

Cette dépendance française au gaz fossile est issue de choix politiques. En effet, à travers le laisser-faire de l'État vis-à-vis d'entreprises clés dont il est actionnaire (Engie, EDF, Technip Energies), une vision politique court-termiste de la transition, et les accointances de la France avec les entreprises actives dans le développement du pétrole et du gaz, l'État français porte une lourde responsabilité dans la mainmise de l'industrie gazière sur le système énergétique français.

Une autre voie est possible

Les choix politiques d'aujourd'hui auront d'importantes conséquences sur notre futur système énergétique. Pour nos factures, le climat et notre souveraineté, il est primordial de sortir de notre dépendance au gaz fossile. Cela passera par une réduction de la demande (notamment en mettant un terme aux usages superflus, en transformant notre système agricole pour se libérer des engrais chimiques, en réduisant l'usage de plastiques et les flux de transport de marchandises), la rénovation énergétique des logements et en développant un système énergétique 100 % renouvelable. ▪

POUR LIRE LE RAPPORT :
+ bit.ly/4bB9Qk8

LE DOSSIER

PARIS 2024 ENVIRONNEMENT ET JUSTICE SOCIALE : MATCH NUL

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au moins 1 500 personnes, majoritairement racisées, résidentes de quartiers populaires, squats ou foyers de travailleurs sans papiers, ont perdu leur logement, directement ou indirectement, à cause de la construction d'infrastructures dans le cadre des JO 2024.

PAR RÉSISTANCE À L'AGRESSION PUBLICITAIRE (R.A.P.)

PARIS 2024 : fête du sport ou des sponsors ?

Cet été et pour la première fois depuis un siècle, la France accueillera dans sa capitale un événement d'ampleur : les Jeux Olympiques et Paralympiques (J.O.P.). Difficile de passer à côté, tant la communication qui en est faite incarne la démesure de l'évènement.

Comme le décrit le collectif Saccage 2024, ces J.O.P. sont loin d'être anodins et occasionnent de nombreux ravages (économiques, sociaux, écologiques, démocratiques...) dans les territoires accueillant cette compétition sportive. Notre association, Résistance à l'Agression Publicitaire (R.A.P.), a d'ailleurs signé début décembre 2023 un appel à se mobiliser contre leur organisation, été comme hiver.

Au-delà des impacts de l'événement en lui-même, l'accaparement de l'espace public par sa promotion est invraisemblable. Des dérogations au droit de l'environnement ont même été mises en place pour déployer un attirail publicitaire de masse. De plus, les entreprises qui sponsorisent les J.O.P. sont parmi les plus nocives pour l'environnement, les droits humains et la santé : ArcelorMittal, Air France, Danone, ou Vinci nous conduisent tout droit vers un monde à +3 voire + 4°C... Et si l'instance organisationnelle Paris 2024 prétend limiter les émissions de CO_2 de cette édition, notamment en se basant sur un budget carbone supposé respecter l'Accord de Paris, c'est en se reposant sur une méthode de calcul approximative et opaque.

R.A.P. appelle les pouvoirs publics à faire cesser l'occupation marketing de l'espace public et à interdire les publicités et les pratiques de sponsoring sportif des entreprises climaticides. L'autorisation par le gouvernement de ces publicités est inadmissible au regard des enjeux écologiques, qui devraient au contraire imposer la sobriété publicitaire. ▪

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COLLECTIF SACCAGE 2024 :
+ bit.ly/4bLR9dD

PAR JULIA ORAIN / LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

Entretien avec Jade Lindgaard

Journaliste à *Médiapart* et autrice de *Paris 2024. Une ville face à la violence olympique.*

Votre dernier livre, paru en janvier, s'inscrit dans le contexte de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris. Comment abordez-vous cet évènement ?

Il faut comprendre que les JO ne se limitent pas à un méga-évènement sportif, il s'agit aussi d'une opération d'aménagement urbain. En effet, le cahier des charges du CIO - Comité International Olympique, l'organisation maître d'œuvre des JO qui désigne notamment quelle ville accueille les Jeux - impose la construction d'un village olympique ou « village des athlètes », autrement dit un quartier entier conçu spécialement pour héberger les sportifs pendant les compétitions.

Ce village des athlètes est une opération immobilière de grande ampleur, qui, suite aux JO, deviendra un quartier d'habitations et de bureaux destiné à accueillir 6 000 personnes. Ce quartier, construit en Seine-Saint-Denis à la croisée des communes de Saint-Ouen, de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis pour la coquette somme de 2 milliards d'euros, est inédit en termes de rapidité de construction, d'ampleur et de coût. Rappelons que 2 milliards d'euros, c'est le budget de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) pour toute la Seine-Saint-Denis, c'est-à-dire le budget destiné à financer la rénovation de toutes les cités de Seine-Saint-Denis, où vivent 600 000 personnes.

Qu'avez-vous appris en enquêtant sur ce projet de village olympique ?

Les enjeux liés à ce projet nous placent face à de vrais choix de société, en commençant par la question de ce à quoi une société dédie son argent. En effet, comme la plupart des projets actuels de constructions urbaines, ce futur quartier, financé à 78 % par le privé, répond aux besoins des investisseurs et des promoteurs au lieu de partir des besoins des habitants. À l'issue des JO, la grande majorité des logements seront proposés à des personnes ayant accès à un crédit bancaire, donc des personnes privilégiées issues des classes moyennes supérieures.

Cet aménagement soulève de graves questions d'inégalités sociales et d'injustice dans l'allocation des ressources, quand on sait que la Seine-Saint-Denis accueille beaucoup de personnes en situation de grande précarité et qui ont besoin d'un logement. Les élus portent un discours « macro » selon lequel les JO constituent une opportunité pour le territoire en termes d'image et d'attractivité, mais ce discours omet de prendre en compte les réels besoins des habitants.

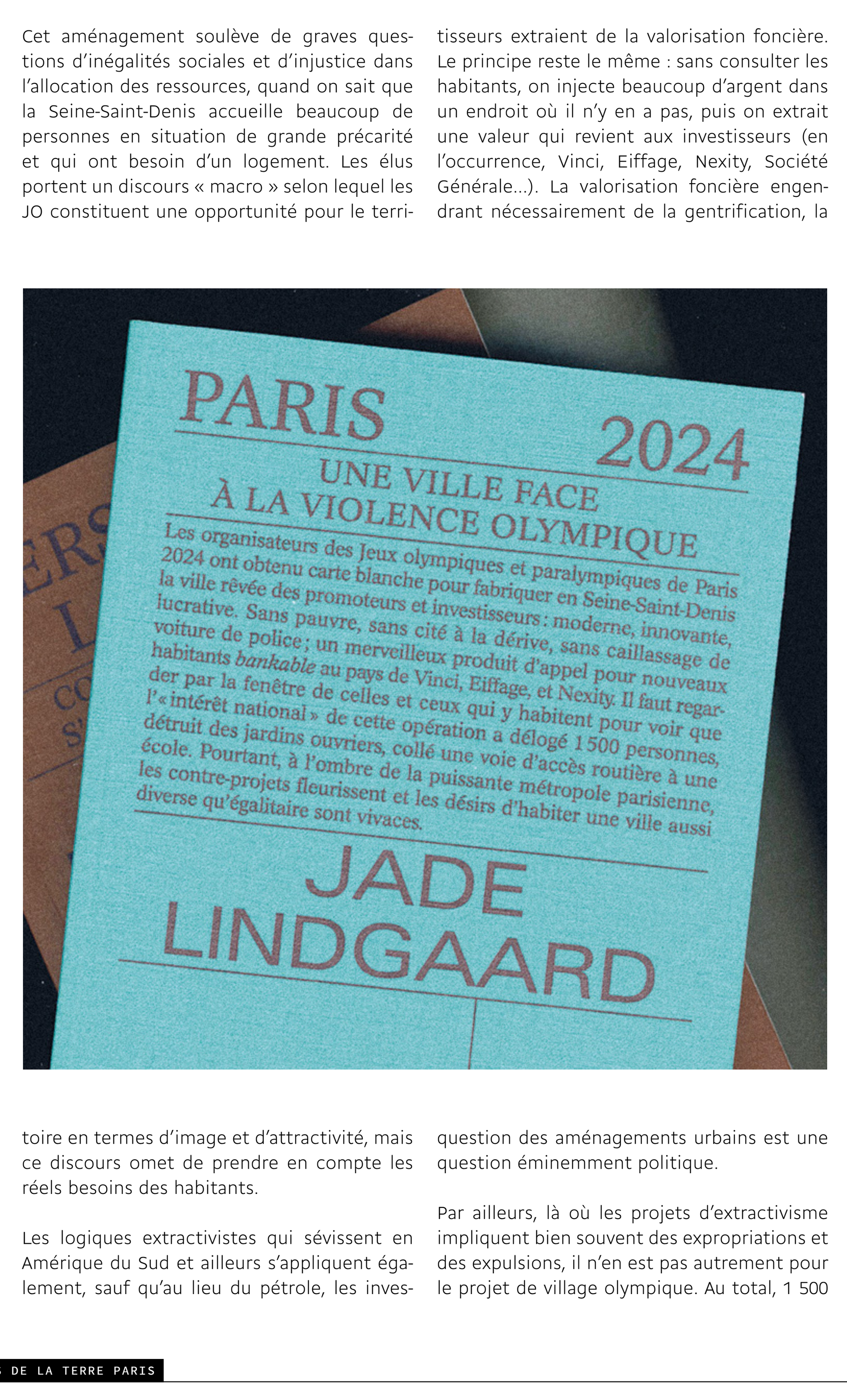

Les logiques extractivistes qui sévissent en Amérique du Sud et ailleurs s'appliquent également, sauf qu'au lieu du pétrole, les investisseurs extraient de la valorisation foncière. Le principe reste le même : sans consulter les habitants, on injecte beaucoup d'argent dans un endroit où il n'y en a pas, puis on extrait une valeur qui revient aux investisseurs (en l'occurrence, Vinci, Eiffage, Nexity, Société Générale...). La valorisation foncière engendrant nécessairement de la gentrification, la question des aménagements urbains est une question éminemment politique.

Par ailleurs, là où les projets d'extractivisme impliquent bien souvent des expropriations et des expulsions, il n'en est pas autrement pour le projet de village olympique. Au total, 1 500 personnes ont perdu leur logement directement ou indirectement à cause des JO. Qu'il s'agisse des personnes qui vivaient dans un foyer de travailleurs immigrés à Saint-Ouen, des personnes expulsées d'un squat sans solution de relogement, ou des familles de la cité Marcel Paul de l'Île-Saint-Denis, mises sous pression pour accepter des propositions de relogement ne répondant pas forcément à leurs besoins, tous ont subi de plein fouet la violence sociale liée à la construction du village olympique.

Comment avez-vous été conduite à l'idée de ce livre ?

Je suis journaliste et je travaille depuis plusieurs années sur les questions d'écologie urbaine. Ayant connaissance de la longue histoire d'expulsions et de destructions de quartiers populaires liée aux JO, j'avais conscience qu'il fallait documenter ce qui se trouvait sur le site des JO avant le début des constructions. C'est aussi ma casquette d'habitante d'Aubervilliers qui m'a conduite à enquêter, car j'ai très vite vu autour de moi les chantiers se développer et les grues s'agiter, j'étais aux premières loges des transformations du territoire. Je me suis impliquée dans le collectif de défense des jardins ouvriers d'Aubervilliers, jardins qui ont perdu une vingtaine de parcelles à cause d'un projet de construction de solarium pour une piscine d'entraînement des JO. Les habitants qui se sont mobilisés pour la défense de ces jardins ouvriers n'étaient pas contre les JO en tant que tels, ils demandaient simplement la préservation d'un certain cadre de vie, mais cette parole n'a pas été prise en compte.

Cette histoire des jardins ouvriers d'Aubervilliers, si elle peut sembler anodine et restreinte à une problématique très locale, est révélatrice de l'absence de prise en compte des pratiques de subsistance et des besoins des habitants de quartiers populaires face à des projets d'aménagement menés de façon descendante et autoritaire. ▪

TÉMOIGNAGE PAR PIERRE-ALEXIS HULIN / LES AMIS DE LA TERRE PARIS

Toujours plus haut, plus dense et plus bétonné ! À Paris, de nombreux projets urbains de ces dernières années ont leur propre version peu enviable de la devise olympique.

Le groupe local des Amis de la Terre se mobilise pour dénoncer et empêcher les plus néfastes de ces opérations. L'association a obtenu l'annulation judiciaire des permis de construire de vastes « immeubles-ponts » baptisés « Mille arbres » et « Multistrates » au-dessus du boulevard périphérique.

Vantant leurs solutions innovantes pour « dépolluer l'air », les promoteurs avaient prévu d'installer bureaux, logements et même une crèche au-dessus de l'infrastructure routière la plus polluante de la région. La justice a constaté que, loin d'avoir un impact positif, ces immeubles portaient, au contraire, atteinte à la salubrité publique. Historique sur le plan judiciaire, cette décision n'a pas fait entendre raison à la Ville qui continue à vouloir attirer le public dans des espaces pollués. C'est ainsi que les Amis de la Terre œuvrent pour la révision du projet de la porte de Montreuil, qui vise à détruire arbres et espaces verts existants pour y aménager « une place à vivre » (*sic*) et des bureaux, toujours au plus près de la pollution.

L'organisation des Jeux Olympiques consacre des années de course pour attirer des investisseurs internationaux et ce, aux dépens des femmes et hommes qui ont toujours plus de difficultés à se loger à Paris.

Après avoir promu dans ce but toute une série de « grands projets » pour « réinventer Paris » , la Ville a engagé une révision de son plan local d'urbanisme (PLU) pour modifier les règles de construction parmi les milliers de parcelles de son tissu urbain.

Alors que la Ville présente son projet comme « bioclimatique », l'analyse objective des nouvelles règles révèle qu'il s'agit de libéraliser davantage la constructibilité des terrains pour construire toujours plus.

DU CÔTÉ DES ALTERNATIVES

Place à une mode durable !

PAR PIERRE CONDAMINE / LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

À l'issue d'une intense séquence de campagne contre la mode ultra-rapide, la loi *fast-fashion* a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en première lecture le 14 mars dernier. Pionnière dans le domaine, cette loi place un jalon crucial dans la lutte contre la surproduction textile et ses impacts délétères au niveau social et environnemental. Malgré un lobby intense de la part d'enseignes de *fast-fashion* telles Shein ou Primark, ce sont des pénalités financières allant jusqu'à 5 € par vêtement et une interdiction de la publicité dès 2025 qui devraient être votées définitivement dès la fin de l'année.

Le caractère historique du texte repose sur la pénalisation des pratiques systémiques du secteur de la mode. L'interdiction de la publicité sera par exemple conditionnée à un renouvellement trop rapide des collections, engendrant une incitation constante à acheter de nouveaux produits. De même, les pénalités financières seront liées à des prix de vente trop bas – reposant sur une exploitation des travailleur·ses à l'autre bout du monde – ou un transport en avion ultra carboné alimentant les boutiques d'habillement avec des produits toujours plus à la mode.

Si cette loi s'érige en rempart face à la fuite en avant d'une industrie de la mode toujours plus destructrice, il reste néanmoins plusieurs étapes à franchir avant qu'elle ne devienne réalité. À l'heure où j'écris ces lignes, les lobbies de la *fast-fashion* se préparent pour la discussion de la loi au Sénat dont la date est encore inconnue. ▪

EN BREF

DU CÔTÉ DE LA RÉSISTANCE

La coordination anti-nucléaire souffle sa première bougie

PAR CLÉMENT TRANAIN / MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DES AMIS DE LA TERRE FRANCE

« Le nucléaire ou la bougie ? » ironise parfois le lobby pro-nucléaire. La coordination anti-nucléaire, née en juin 2023 suite à des rapprochements depuis plusieurs années entre différentes composantes du mouvement, vient justement de souffler sa première bougie ! Les Amis de la Terre, au niveau national et à travers plusieurs groupes locaux, prennent part à ce nouvel élan joyeux et constructif. Les luttes anti-nucléaires font partie des fondations de l'écologie politique en France, depuis les années 70. N'ayant pas oublié ses racines, la coordination a adopté un fonctionnement autogéré avec des AG pour toutes les décisions importantes, et se déclinant en 5 régions pour renforcer les dynamiques locales.

Cette première année a été marquée par plusieurs dates clés pour la coordination : la manifestation à Tours en février 2023 contre la relance du nucléaire, puis la création officielle de la coordination lors de son AG en juin à Paris, mais aussi les rencontres du collectif « Arrêt du Nucléaire » en juillet près de Bure, le festival des Résistantes au Larzac et les rencontres des luttes paysannes en août, des actions décentralisées en octobre partout en France, l'hommage à Michèle Rivasi lors de l'AG à Paris en décembre, la commémoration de Fukushima en mars 2024 et la manifestation à Caen contre l'EPR de Flamanville, la commémoration de Tchernobyl en avril... Maintenant, rendez-vous le 12 octobre pour une grande action antinucléaire ! Malgré les tentatives du lobby pro-nucléaire, nous tenons bon et nous refuserons toujours son emprise. ▪

POUR EN SAVOIR PLUS :
+ bit.ly/4aKoR2p

LA BALEINE

LE COURRIER DE LA BALEINE
N°215 / JUIN 2024

N° CPPAP 0419 G 86222 / ISSN 1969 • 9212
Les Amis de la Terre • 01 48 51 32 22
MUNDO-M, 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil
france@lesamisdelaterre.org
www.amisdelaterre.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Khaled Gaiji, Président des Amis de la Terre France

RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES
Camille Grandperrin, des Amis de la Terre France ; **Roland Legros**, des Amis de la Terre Landes ; **Anna-Lena Rebaud**, des Amis de la Terre France ; **Résistance à l'Agression Publicitaire ; Julia Orain**, des Amis de la Terre France ; **Pierre-Alexis Hulin**, des Amis de la Terre Paris ; **Pierre Condamine**, des Amis de la Terre France ; **Clément Tranain**, membre du Conseil Fédéral des Amis de la Terre France.

COORDINATION DE LA PUBLICATION
Julia Orain
julia.orain@amisdelaterre.org

GRAPHISME ET MAQUETTE
Zelda Mauger
mauger.zelda@gmail.com

IMPRESSION & ROUTAGE
Nautilus SuperWhite blanc FSC Recycled 100 % 100 g/m²

GEM SERVICES •
contact@gem-services.fr

Oui, je soutiens les actions des Amis de la Terre !

FAIRE UN DON

Les Amis de la Terre France